



## PERSPECTIVES 2014-2015

L'année 2014-2015 marquera le 40<sup>e</sup> anniversaire du CISO.

En effet, c'est le 12 juin 1975, à Montréal, que 603 délégué.e.s du Québec, du Canada, des pays arabes, de l'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique du Nord, du Sud et de l'Ouest assistent à l'ouverture de la Conférence internationale de solidarité internationale, la CISO, que Michel Chartrand présidera. Une première au Québec. Cette CISO sera l'initiatrice de la fondation du CISO!

Depuis sa création en 1975, le CISO a joué un rôle important au Québec au sein des mouvements communautaire et syndical. Il outille ses membres sur les questions émergentes et sur des enjeux stratégiques relatifs aux droits du travail et aux droits humains. Levier pour l'action intersyndicale internationale, le CISO privilégie une approche transversale qui intègre l'ensemble de ses activités.

C'est dans cette perspective de **continuité** et de **développement** que nous avons élaboré le plan d'action 2014-2015.

### LE TRAVAIL DÉCENT UNE PRIORITÉ TRANSVERSALE

La question du travail décent demeure au cœur de nos actions. De nombreux enjeux s'y rattachent, tant au Sud qu'au Nord : la création d'emplois; la garantie des droits du travail; le développement et la défense des protections sociales; la promotion du dialogue social, etc. Le travail décent est un objectif priorisé par la CSI et l'OIT.

### LE CISO ARTICULE SON ACTION AUTOUR DE TROIS AXES :

- **Éducation**
- **Solidarité et coopération internationales**
- **Coordination de la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM)**

### AXE : ÉDUCATION

Depuis sa fondation en 1975, la mission du CISO de « développer la solidarité internationale en renforçant les liens entre les travailleuses et travailleurs d'ici et du Sud en lutte pour le respect de leurs droits, pour de meilleures conditions de travail et pour l'instauration d'une société plus juste et démocratique » s'actualise à travers son projet éducatif.

L'éducation à la solidarité internationale est une priorité du CISO et elle le demeurera en 2014-2015.

---

## STAGE INTERSYNDICAL EN PALESTINE

Les stages font partie intégrante de la mission du CISO. Ils s'appuient sur des principes tels que la promotion d'un développement autonome et viable, le soutien d'organisations populaires, la défense et la promotion des droits humains, et la promotion d'un partenariat égalitaire avec les populations des pays du Sud sur la base du partage, de la réciprocité et du respect mutuel. Les stages comportent des objectifs qui leurs sont propres. Ils s'inscrivent dans une démarche à moyen et long terme. Ils contribuent à consolider des liens de solidarité avec des partenaires du Sud.

**À la veille de notre 40<sup>e</sup> anniversaire, afin de rappeler les liens de solidarité avec le peuple palestinien qui ont marqué notre fondation, le conseil d'administration propose qu'en 2014-2015, nous offrons à nos membres un stage en Palestine.**

Rappelons que l'ONU a proclamé 2014 « Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien ». La réalisation de ce stage nous permettra de resserrer nos liens de solidarité avec les organisations syndicales et autres organisations de défense des droits humains palestiniennes.

Ce nouveau projet de stage sera élaboré avec les organisations syndicales membres qui désirent y participer. Elles seront invitées à participer à un comité de coordination ayant pour mandat de déterminer les objectifs, d'établir les critères de sélection et autres modalités.

**Ce stage devra être autofinancé par les organisations syndicales participantes.**

---

## ANIMATION DE LA FORMATION DROITS DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES DANS UN CONTEXTE DE MONDIALISATION (DIT) :

- Un atelier DIT sera inscrit au Forum social des peuples qui aura lieu à Ottawa en août 2014.
- Des séances sur mesure pour les organisations syndicales membres, les OCI et les groupes communautaires seront élaborées en fonction des demandes

---

## CRÉATION ET ANIMATION D'UNE PAGE WIKI *DITSOLIDARITÉ*

Pour accroître l'utilisation des outils internationaux et la mobilisation, nous devons mettre à jour nos outils régulièrement et créer un réseau d'échanges et de soutien. Après plusieurs mois de réflexion et d'expérimentation, nous avons opté pour la création d'une page wiki où seront diffusés tous les outils de notre trousse *Droit international et action syndicale* et où nous animerons des échanges sur l'utilisation de tel ou tel droit dans un contexte donné au Québec et dans la francophonie.

Les activités qui seront réalisées :

- Création de la page wiki *DITSolidarité*
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication de la page wiki *DITSolidarité*
- Animation de la page wiki *DITSolidarité*

---

## AMORCER LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE FORMATION

Les membres du comité Éducation amorceront le processus de développement d'une nouvelle session de formation à partir d'une analyse de la conjoncture. Un thème sera proposé en fonction des enjeux prioritaires ciblés.

---

## AUTRES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

En fonction de l'actualité, de l'urgence de certaines situations mondiales, des préoccupations des membres et des ressources disponibles, nous concevons diverses activités éducatives et des outils d'accompagnement (fiches, etc.).

Des activités de sensibilisation seront organisées dans le cadre de :

- La **Journée mondiale pour le travail décent** (7 octobre 2014)
- Les **Journées québécoises de la solidarité internationale** (JQSI) qui se dérouleront du 6 au 16 novembre 2014. Elles aborderont le thème « Faut se parler d'avenir » et viseront à mobiliser particulièrement les jeunes membres de nos organisations.
- Le CISO poursuivra sa participation active au Comité sur le travail migrant temporaire, coordonné par le Front de défense des non-syndiqué.e.s (FDNS). Ce comité organise chaque année une activité dans le cadre de la **Journée internationale des migrants** le 18 décembre.
- La venue de militant.e.s de divers pays donnera lieu, lorsque possible, à des activités de sensibilisation. Ces activités permettent de resserrer des liens de solidarité et d'appuyer des luttes spécifiques. Elles permettent également d'aborder des questions d'actualité.

---

## ALLIANCES

Le CISO agit en alliance avec des partenaires qui partagent les mêmes objectifs de défense des droits des travailleuses et des travailleurs d'ici et du Sud, et qui luttent pour la justice et la démocratie. La participation à ces organisations sera maintenue :

- **Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)**  
Le CISO est membre de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et y délègue sa coordonnatrice au conseil d'administration qui y siègera à titre de vice-présidente. À ce titre, elle participera aux travaux de son comité RSE.
- **Concertation pour Haïti (CPH)**  
La CPH coordonne des initiatives de solidarité avec Haïti dans un large réseau en vue de soutenir le mouvement démocratique dans ce pays. Le CISO coanimera l'atelier *HAÏTI : analyse et perspectives de l'aide* au Forum social des peuples (Ottawa, août 2014)
- **Conseil d'administration de la Fondation Léo-Cormier pour l'éducation aux droits**  
Cette fondation appuie régulièrement des activités d'éducation aux droits réalisées par le CISO.

## COMMUNICATIONS

L'information et la communication par le biais des médias sociaux ont pris une plus grande ampleur ces dernières années, notamment grâce à la collaboration assidue de plusieurs bénévoles.

- Nous poursuivons la production d'un bulletin électronique mensuel.
- Le site internet, la page Facebook et le compte Twitter seront mis à jour régulièrement.

## AXE : SOLIDARITÉ ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

**Le CISO est un lieu de convergence de l'action syndicale en matière de solidarité internationale.**

**Cette année, le thème de la solidarité se joute à l'axe Coopération, pour mieux refléter l'ampleur et la diversité des actions que nous menons. Les activités de solidarité et les projets de coopération sont les moyens privilégiés pour concrétiser les liens du CISO avec le mouvement ouvrier du Sud. Ces actions appuient le travail de partenaires sur le terrain qui cherchent à améliorer les conditions de vie des travailleuses et des travailleurs.**

**Au fil des ans, le CISO a tissé des liens solides avec plusieurs organisations : l'Institut culturel Karl-Lévêque (ICKL), en Haïti; le Frente Auténtico del Trabajo (FAT), au Mexique, l'Escuela Nacional Sindical (ENS), en Colombie ainsi que plusieurs organisations syndicales au Burkina Faso. Le financement d'actions de solidarité et de coopération étant de moins en moins accessible, il faudra trouver de nouvelles façons de concrétiser notre solidarité et notre soutien auprès de ces partenaires.**

## APPUI À L'ORGANISATION DU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE AU BURKINA FASO

Depuis 2008, le CISO a réalisé trois missions exploratoires au Burkina Faso afin de développer un projet de solidarité avec les travailleuses et les travailleurs de l'économie informelle, en partenariat avec le mouvement syndical. À la suite de ces échanges, nous avons élaboré un vaste projet que nous avons soumis à l'ACDI afin d'obtenir un financement. Le financement demandé n'ayant pas été accordé, les membres du CISO, réunis en assemblée générale annuelle le 26 juin 2013, ont réitéré la nécessité de poursuivre nos liens de solidarité et ont décidé de réaliser un projet financé par les organisations syndicales membres.

**Le but du projet est d'améliorer la situation des travailleuses et des travailleurs du secteur de l'économie informelle au Burkina Faso.**

Plus spécifiquement, les objectifs de ce projet sont de :

- Consolider la concertation des organisations syndicales et de la MMF en regard de la défense des droits des travailleuses et des travailleurs du secteur de l'économie informelle.
- Renforcer les capacités syndicales et associatives des partenaires pour la prise en compte la situation des travailleuses et des travailleurs du secteur de l'économie informelle, plus particulièrement celle des femmes et des jeunes dans leur plan d'action.

- Améliorer la situation des travailleuses et des travailleurs du secteur de l'économie informelle, particulièrement celle des femmes et des jeunes, par la mise en œuvre d'initiatives les ciblant spécifiquement et directement, par exemple : des sessions de formation sur les droits fondamentaux du travail, les droits des femmes et des enfants, le Code du travail burkinabé, le fonctionnement des organisations syndicales et sociales; actions de plaidoyer auprès des institutions étatiques, mobilisations lors du 8 mars et du 1<sup>er</sup> mai; etc.
- Renforcer les capacités du réseau de formatrices et de formateurs au sein des organisations partenaires.

Ce projet aura une durée de deux ans.

**Appui des membres :**

Pour la mise en œuvre de ce projet, le CISO versera aux partenaires burkinabés une contribution financière totale maximale de 80.000 \$ sur 2 ans, soit 40.000 \$ par année. Les fonds proviendront des contributions et cotisations des membres.

---

***ORANGERS, LEVE KANPE! – RENFORCEMENT DES ACTEURS LOCAUX ET REVITALISATION DE LA ZONE D'ORANGERS***

Ce projet découle de discussions approfondies et d'un partenariat vieux 4 ans entre l'Institut culturel Karl Lévêque (ICKL), partenaire haïtien du projet, et une association locale formée par des paysannes et paysans : le Mouvement paysan pour le développement d'Orangers-Léogâne (MPDOL). À l'origine (2010), cette association avait été fondée à la suite du tremblement de terre et en vue d'accompagner les victimes et les familles déplacées, la zone ayant été particulièrement affectée par le séisme. Le MPDOL qui compte maintenant 262 membres, dont 189 femmes, est bien implanté dans son milieu et son but principal est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des paysan.ne.s d'Orangers et de défendre leurs droits.

Les paysannes et les paysans membres du MPDOL ont identifié la valorisation de la culture du manioc et sa transformation locale (création d'une cassaverie) comme une priorité, de même que le développement d'activités d'économie sociale et solidaire leur permettant de diversifier leurs moyens de subsistance et d'améliorer leurs conditions de vie.

Les principales activités prévues dans le cadre du projet sont les suivantes :

**Pour le développement des capacités organisationnelles :**

- À la suite d'un diagnostic participatif, mise en œuvre d'un programme de formation et de renforcement des capacités des leaders et des membres du MPDOL et d'un programme de formation et de renforcement du leadership des femmes.

### **Pour le développement des capacités en matière de développement d'initiatives d'économie sociale et solidaire dans le domaine agroalimentaire :**

- Mise en œuvre d'un programme de formation en techniques agroécologiques de production, afin d'améliorer les pratiques culturelles et d'augmenter la productivité et les rendements agricoles.
- Soutenir des initiatives d'économie sociale et solidaire dans le domaine agroalimentaire : un petit fonds de soutien sera mis en place pour appuyer la réalisation d'activités d'économie sociale et solidaire dans le domaine agroalimentaire.
- Établir d'une cassaverie communautaire, sous forme d'atelier de service géré par le MPDOL, pour la transformation de la production locale de manioc amer en galettes de cassave, destinées à l'autoconsommation et à la commercialisation.

Pour financer ce nouveau projet, une demande a été soumise au Programme québécois de développement international (PQDI) du ministère des Relations internationales, de la Francophonie (MRIF) du Québec. Nous attendons une réponse d'ici la fin juin 2014.

Les organisations syndicales seront sollicitées pour compléter le financement, si nous obtenons le financement du MRIF. Nous pouvons déjà compter sur une contribution du Fonds de justice sociale de l'Alliance de la Fonction publique canadienne (AFPC).

Éventuellement, une mission de démarrage sera effectuée au cours de l'automne 2014.

### **AXE : CQCAM**

**La Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) est une table de concertation coordonnée par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO).**

### **ÉLABORATION D'UNE PLATE-FORME DE REVENDICATIONS EN MATIÈRE DE RSE**

La recherche : *Analyse comparative des politiques publiques en matière de responsabilité sociale des entreprises*, publiée en avril 2014, a permis de dégager 6 recommandations principales, des pistes d'action à adapter au contexte québécois et canadien, soit :

- La **Loi sur les Benefit Corporations**. Cette loi permet l'enregistrement des entreprises sous un statut les autorisant à faire passer l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux avant les objectifs de rendement pour les actionnaires.
- La **Loi californienne sur les chaînes d'approvisionnement**. Cette loi demande que les entreprises californiennes dévoilent les efforts mis en oeuvre pour lutter contre le trafic humain et l'esclavage dans leurs chaînes d'approvisionnement. Il s'agit d'une des seules législations mettant en oeuvre le principe d'extraterritorialité.
- Les **obligations de reporting pour les grandes entreprises**. Pour favoriser la transparence et le dévoilement de leurs pratiques par les entreprises, l'Union européenne a adopté un modèle légal reposant sur l'audit comptable dans le cadre d'une directive sur les comptes annuels des grandes entreprises.

- **Créer un point de contact ou un réseau RSE au sein du gouvernement du Québec et du Canada pour coordonner l'action gouvernementale.** Cet organisme ou réseau spécialisé en RSE devrait être doté de fonds suffisants pour fonctionner. L'objectif serait d'assurer la complémentarité et l'orientation stratégique des différentes politiques publiques en matière de RSE.
- **Allier contraintes et incitatifs.** Il nous apparaît important de favoriser une approche globale qui mise sur l'interaction entre les politiques, les formes de régulation et les niveaux de l'action collective.
- **Assurer une veille et la vitalité des organismes de coopération et de défense des droits des travailleurs et des personnes.** L'information doit être disponible, mais les différents acteurs doivent également pouvoir jouer leur rôle. Les différentes parties prenantes, à savoir les différentes organisations de la société civile concernées, les syndicats et les entreprises, doivent assurer de la diversité des voix et une saine collaboration entre les parties. Un observatoire de la mondialisation pourrait être créé.

---

## CAMPAGNE DE PLAIDOYER

D'ici la prochaine campagne électorale fédérale, nous comptons rencontrer les porte-parole de tous les partis politiques fédéraux afin de leur présenter les résultats de notre recherche et de les inciter à inclure dans leur plate-forme électorale des engagements concrets pour une RSE plus efficace et plus règlementée au Canada.

Dans un deuxième temps, cette même action sera menée auprès des décideurs politiques québécois.

---

## COMITÉ RSE DE L'AQOCI

La CQCAM participera au comité RSE mis sur pied par l'AQOCI. Ce comité a pour mandat de réfléchir aux enjeux liés à la collaboration entre les entreprises privées et les organisations de coopération internationale et de définir un cadre de référence pour les organisations membres de l'AQOCI œuvrant avec le secteur privé.

---

## CAMPAGNE D'APPUI AUX TRAVAILLEUSES ET AUX TRAVAILLEURS DU TEXTILE AU BANGLADESH

La mort de plus d'un millier d'ouvrières et d'ouvriers du textile dans l'effondrement d'un immeuble de confection de vêtements à Dacca au Bangladesh a brutalement rappelé les conséquences d'une lutte acharnée entre entreprises pour une production au plus bas prix possible.

À plusieurs reprises, la CQCAM est intervenue dans divers médias québécois et canadiens pour commenter ce drame et interpeller le gouvernement canadien afin de lui rappeler que, lorsqu'il négocie des accords commerciaux avec un autre pays, il doit s'assurer que ce dernier respecte les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les droits humains, notamment en prévoyant des mesures concrètes pour soutenir les organisations de la société civile qui militent pour la défense de ces droits; qu'il doit aussi resserrer ses règles face aux entreprises canadiennes qui font affaire avec des fabricants à l'étranger et exiger de ces entreprises qu'elles adoptent des politiques de responsabilité sociale et des politiques d'achat responsable qui incluent le respect des droits humains et des normes environnementales strictes.

Pour l'année qui vient, le CISO entend poursuivre son action avec les activités suivantes :

- **Coalition pancanadienne**  
Une large coalition en appui aux travailleuses et aux travailleurs du textile au Bangladesh a été mise sur pied par le Congrès du Travail du Canada (CTC). LA CQCAM y participe et a endossé les différentes actions qu'elle a initiées.
- **Mobilisation mondiale**  
Le 24 avril 2015, la Marche mondiale des femmes propose 24 heures d'actions féministes pour commémorer l'effondrement du Rana Plaza. Dans le cadre de cette action, la coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, qui réunit groupes de femmes, groupes communautaires et syndicats, organisera une action à la grandeur du Québec. La CQCAM appuiera cette mobilisation.
- **Organisation d'un séminaire**  
Afin d'alimenter la réflexion en vue des activités du 24 avril 2015, la CQCAM participera à l'organisation d'un séminaire d'une journée à l'automne 2014. L'objectif général serait de faire un état des lieux au plan international et au Québec sur les conditions de travail des travailleuses du textile en particulier, des « ateliers de la misère », des lois existantes, des accords de libre-échange, des lacunes, etc.

## RESSOURCES FINANCIÈRES

La situation financière du CISO continue d'exiger une gestion extrêmement serrée des dépenses.

La cotisation annuelle versée par les membres constitue la principale source de revenus autonomes. Le maintien d'un fort niveau d'adhésion des groupes syndicaux et des membres individuel.le.s est un apport essentiel à la survie du CISO.